



Comité National Routier

LES ACTIVITÉS DE LOGISTIQUE DES TRANSPORTEURS EN 2025

Enquêtes CNR 2025 Longue distance ensemble articulé et Régional ensemble articulé

A l'occasion de ses dernières enquêtes statistiques sur le transport routier de marchandises générales (lots) opéré par des ensembles articulés en longue distance et en régional, le CNR a interrogé les transporteurs sur leurs activités de logistique en 2025.

Il apparaît que le transport routier de marchandises générales et la logistique sont des activités complémentaires, souvent menées de front, tant dans les PME que dans les grands groupes de transport. Les classements des acteurs présents en France dans ces deux secteurs sont à ce titre instructifs.

Près de 70 % des transporteurs interrogés effectuent des prestations de logistique. Parmi les prestations recensées, le stockage longue durée (> 24 heures) est l'opération la plus répandue, commune à la quasi-totalité des entreprises de TRM actives en logistique.

Les autres prestations à plus forte valeur ajoutée, comme la préparation de commandes ou la transformation de produits, sont plus sélectives et demeurent l'apanage des plus grandes entreprises. Autre point à relever, la grande majorité des transporteurs ont intégré ces activités complémentaires de logistique structurellement au sein de leur société et géographiquement sur leur site historique d'exploitation.

Sommaire

1- Classement des transporteurs et des logisticiens en France	5
2- Les activités logistiques par classe d'effectifs des transporteurs routiers .	6
3- La spécialisation des activités logistiques des transporteurs routiers	8
4- L'appartenance à un groupe ou à un groupement	8
Annexe 1 : résultats de l'enquête LD EA 2025.....	9
Annexe 2 : résultats de l'enquête REG EA 2025	11
Annexe 3 : méthodologie des enquêtes LD EA et REG EA	11

1- Classement des transporteurs et des logisticiens publié par la presse professionnelle

Les classements publiés par la presse professionnelle soulignent que le transport et la logistique comptent de nombreux leaders en commun. Les principaux prestataires de logistique en France sont effectivement souvent des entreprises de transport (routier ou multimodal) qui ont diversifié leurs activités. De nombreux acteurs de la logistique disposent d'une flotte propre pour réaliser des opérations de transport routier et sont de fait des grands noms du transport.

Top 15 des transporteurs en France

	CA groupe toute activité (M €) *
CEVA LOGISTICS	18 300
GEOPOST	15 830
GEODIS	11 300
STEF	4 800
ID LOGISTICS	3 300
XPO LOGISTICS	2 946
WALDEN	2 600
FEDEX EXPRESS FR	1 960
FM LOGISTIC	1 870
GCA	1 700
SCHENKER France	1 666
MARTIN BROWER France	1 658
AMAZON France TRANSPORT	1 326
J. PERRENOT	1 150
HEPPNER	970

* Chiffre d'affaires total 2024 consolidé pour les groupes français, CA France pour les autres.
Source : Officiel des transporteurs, décembre 2025.

Top 15 des logisticiens en France

	CA Logistique France (M €) *	Nombre d'entrepôts en France
ID LOGISTICS	868	94
GXO LOGISTICS	763	~65
STEF	719	90
FM LOGISTIC	656	36
GEODIS	632	81
DERET	550	72
KUEHNE+NAGEL	n.c.	47
DAHER	455	>50
ASTRE	n.c.	431
ONET	351	n.c.
CAT	n.c.	42
RHENUS GROUP	327	34
CEVA LOGISTICS	312	51
C-LOGISTICS	262	8
STACI	252	33

* Chiffre d'affaires Logistique France, avec transport contractuel associé 2024.
Source : Supply Chain Magazine, Edition 2025 du Top 135 des 3PL.

2- Les activités logistiques par classe d'effectifs des transporteurs routiers

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES :

Les enquêtes CNR Longue distance et Régional ensemble articulé 2025 permettent d'établir des conditions et des coûts d'exploitation spécifiques à chaque activité. Les résultats des deux enquêtes peuvent converger sur certaines questions. Fusionner les panels des deux enquêtes devient alors utile pour renforcer la significativité des réponses. Autre intérêt, les échantillons d'enquêtes du CNR sont stratifiés selon trois classes d'effectifs salariés : de 0 à 19 salariés, de 20 à 49 salariés et 50 salariés et plus. La dernière classe, non bornée, est la plus hétérogène. Rassembler les deux panels permet alors de densifier le nombre d'entreprises dans chaque classe et d'enrichir la segmentation de deux catégories supplémentaires : de 50 à 99 salariés et 100 salariés et plus.

Les panels interrogés lors des deux enquêtes Longue distance ensemble articulé (LD EA) et Régional ensemble articulé (REG EA) sont constitués d'entreprises françaises qui effectuent, à titre principal, du transport routier de marchandises générales (lots) pour compte d'autrui, respectivement en longue distance et en régional.

Parmi les prestations de logistique les plus courantes, le CNR a identifié dans les questionnaires trois activités spécifiques :

- L'entreposage de moyenne ou longue durée (> 24 heures).
- La préparation de commande.
- La transformation de produits.

69,4 % des entreprises de TRM enquêtées par le CNR en 2025 déclarent effectuer au moins une de ces activités de logistique.

Taux de pratique d'au moins une des activités de logistique (stockage longue durée, préparation de commandes et transformation de produits)

	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés et plus	Ensemble 2025
% d'entreprises déclarant avoir une activité logistique	51,1 %	59,6 %	75,4 %	87,8 %	69,4 %

Le taux de pratique augmente à mesure que la taille de l'entreprise grandit. Ainsi, un peu plus de la moitié des entreprises de 0 à 19 salariés sont actives en logistique (51,1 %), alors que près de 88 % des plus grandes entreprises (100 salariés et plus) opèrent sur une des trois activités logistiques analysées.

Nature de la prestation de logistique (plusieurs réponses possibles)

	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés et plus	Ensemble 2025
Entreposage > 24 heures					
Ensemble des entreprises	46,8 %	57,6 %	70,2 %	85,1 %	65,9 %
<i>Entreprise ayant une activité logistique</i>	91,6 %	96,6 %	93,1 %	96,9 %	94,9 %
Préparation de commandes					
Ensemble des entreprises	10,6 %	21,2 %	29,8 %	51,4 %	29,4 %
<i>Entreprise ayant une activité logistique</i>	20,7 %	35,6 %	39,5 %	58,5 %	42,4 %
Transformation de produits					
Ensemble des entreprises	0,0 %	0,0 %	1,8 %	6,8 %	2,4 %
<i>Entreprise ayant une activité logistique</i>	0,0 %	0,0 %	2,4 %	7,7 %	3,5 %

Parmi les trois activités logistiques identifiées par le CNR, **l'entreposage de moyenne ou longue durée (> 24 heures)** est la plus pratiquée. Quasiment toutes les entreprises déclarant avoir une activité logistique fournissent cette prestation. Sur cette cible, le taux de pratique atteint 94,9 %. Le stockage demeure généralement la première activité de logistique mise en œuvre par un transporteur voulant diversifier son activité.

Les opérations de **préparation de commandes** sont certes moins répandues, mais concernent tout de même 29,4 % de toutes les entreprises enquêtées et 42,4 % des entreprises de TRM actives en logistique. Ces prestations se développent à mesure que la taille de l'entreprise grandit. Seulement 10,6 % des entreprises de 0 à 19 salariés offrent ce type de prestations. Au contraire, le taux de pratique est maximal pour les entreprises de 100 salariés et plus : 51,4 %.

Les prestations de **transformation de produits** nécessitent des moyens spécifiques et éloignés des métiers traditionnels du transport. Elles sont plus rares et seulement effectuées par 2,4 % des entreprises (soit 3,5 % des entreprises pratiquant la logistique).

Le taux de pratique progresse certes à mesure que la taille de l'entreprise grandit, mais demeure toujours inférieur à 10 % quelle que soit la catégorie d'entreprises. Aucune entreprise de moins de 50 salariés n'opère sur ce champ complexe, alors que seulement 6,8 % des plus grandes entreprises de l'échantillon (100 salariés et plus) effectuent ces prestations.

ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE : LE PASSAGE À QUAI

Le passage à quai rapide (stockage inférieur à 24 heures) est généralement contenu dans l'offre de prestation de TRM. Il favorise son optimisation. Il n'entre pas dans le champ des activités décrites ici sous la dénomination « *logistique* », mais témoigne de la pratique du groupage technique.

Passage à quai (< 24 heures)

	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés et plus	Ensemble 2025
% d'entreprises pratiquant le passage à quai (< 24 heures)	31,9 %	62,6 %	78,9 %	79,7 %	63,5 %

Tableau croisé : passage à quai (< 24 heures) et activité de logistique

% d'entreprises ayant une activité Logistique ⁽¹⁾	
		oui	non
... pratiquant le passage à quai (< 24 h.)	oui	53,6 %	11,5 %
	non	15,1 %	19,8 %

⁽¹⁾ Stockage, préparation de commandes, transformation de produits.
Remarque : données brutes, non pondérées par classe d'effectifs.

Finalement, seulement 19,8 % des entreprises interrogées sont focalisées sur le transport de lots complets stricto sensu, c'est-à-dire sans effectuer de passage à quai, ni de prestations logistiques telles que définies par le CNR dans cette enquête.

3- La spécialisation des activités de logistique des transporteurs routiers

Les activités de logistique développées par les entreprises de transport routier de marchandises peuvent être « délocalisées » :

- Dans des établissements indépendants juridiquement (autres sociétés, filiales, etc.).
- Sur des sites réservés à ces opérations.

Intégration juridique et fonctionnelle de la logistique

% d'entreprises dont l'activité logistique est effectuée au sein du même établissement que celui du TRM	
		oui	non
... même site que l'activité de TRM	oui	75,4 %	6,8 %
	non	3,7 %	14,1 %

La majorité des entreprises de TRM actives en logistique (75,4 %) ont internalisé leurs prestations de stockage, de préparation de commandes ou de transformation de produits au sein de leur propre société et de leur site habituel d'exploitation.

Remarque : données brutes, non pondérées par classe d'effectifs.

- **Etablissement juridique des activités de logistique**

% d'entreprises dont les activités logistiques sont effectuées...	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés et plus	Ensemble 2025
... au sein du même établissement que le TRM classique	75,9 %	71,4 %	76,1 %	65,8 %	71,6 %
... au sein d'un établissement spécifique	24,1 %	28,6 %	23,9 %	34,2 %	28,3 %

Dans la plupart des cas, les activités de logistique ne donnent pas lieu à une spécialisation juridique. Ainsi, la réalisation des activités logistiques dans le même établissement juridique que celui du TRM « classique » concerne 71,6 % des entreprises de l'ensemble de l'échantillon.

- **Localisation des activités de logistique**

% d'entreprises dont les activités logistiques sont effectuées...	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés et plus	Ensemble 2025
... sur le même site que l'activité TRM	91,0 %	76,3 %	74,0 %	62,5 %	74,9 %
... sur un site proche (même département ou moins de 50 km)	4,5 %	18,6 %	16,0 %	22,7 %	15,9 %
... autre	4,5 %	5,0 %	10,0 %	14,8 %	9,1 %

Les prestations de logistique sont effectuées dans la majorité des cas sur le site d'exploitation du transport (pour 74,9 % des entreprises). Le taux de délocalisation sur un autre site augmente à mesure que la taille de l'entreprise grandit. Les grandes entreprises disposent d'une organisation et d'une capacité financière supérieure pour réaliser des projets d'extension dans des zones appropriées. Ainsi, 14,8 % des entreprises de 100 salariés et plus opèrent sur un site « autre », contre seulement 4,5 % des entreprises de 0 à 19 salariés.

4- L'appartenance à un groupe ou à un groupement

Le critère d'appartenance à un groupe

On entend ici par « groupe » toute entreprise structurée autour de plusieurs établissements, filiales ou autres entités commerciales et juridiques.

Part des entreprises pratiquant une activité de logistique selon leur appartenance à un groupe

	appartenant à un groupe	n'appartenant pas à un groupe
% d'entreprises pratiquant une activité logistique	79,2 %	60,8 %
Parmi celles-ci, nature de la prestation logistique :		
Entreposage > 24 heures	95,8 %	94,8 %
Préparation de commandes	50,5 %	34,4 %
Transformation de produits	4,2 %	2,1 %

Remarque : données brutes, non pondérées par classe d'effectifs.

Les entreprises appartenant à un groupe pratiquent plus fréquemment des activités de logistique (79,2 %) que les entreprises indépendantes (60,8 %). La structuration d'un groupe favorise le développement d'activités complémentaires au transport. L'entreposage est massivement pratiqué quel que soit le statut (plus de 94 % dans les deux cas), mais les opérations plus complexes sont discriminantes. La préparation de commandes est effectuée par une entreprise active en logistique sur deux lorsqu'elle appartient à un groupe (50,5 %), contre seulement un tiers pour les indépendants (34,4 %). De même, la transformation de produits, bien que marginale, est deux fois plus fréquente au sein des groupes (4,2 % contre 2,1 %).

Le critère d'appartenance à un groupement

On entend par groupement (de transporteurs) une structure fondée sur les principes de mutualisation de moyens et/ou de solidarité commerciale. Un groupement rassemble et met en réseau des entreprises indépendantes entre elles.

Part des entreprises pratiquant une activité de logistique selon leur appartenance à un groupement

	appartenant à un groupement	n'appartenant pas à un groupement
% d'entreprises pratiquant une activité logistique	77,1 %	60,1 %
Parmi celles-ci, nature de la prestation logistique :		
Entreposage > 24 heures	96,3 %	94,0 %
Préparation de commandes	48,1 %	34,9 %
Transformation de produits	3,7 %	2,4 %

Remarque : données brutes, non pondérées par classe d'effectifs.

Le taux de pratique d'activités logistiques est maximal pour les entreprises adhérentes à un groupement (77,1 % contre 60,1 % pour celles non-membres d'un groupement). Les réseaux d'échange de palettes, très fréquents au sein des groupements, peuvent inciter vraisemblablement les entreprises adhérentes à développer en parallèle des activités logistiques. Cela se vérifie par un taux de stockage très élevé (96,3 %). La préparation de commandes est également bien plus répandue chez les adhérents (48,1 %) que chez les non-membres (34,9 %), témoignant d'une offre de services plus étoffée au sein de ces réseaux.

Annexe 1 : résultats de l'enquête LD EA 2025

Activités de logistique (*autres que le passage à quai, < 24 heures*)

	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	LD e.a. 2025
% d'entreprises déclarant avoir une activité logistique	59,1 %	63,3 %	91,1 %	79,6 %

e.a. = ensemble articulé

Nature de la prestation de logistique (*plusieurs réponses possibles*)

	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	LD e.a. 2025
Entreposage > 24 heures				
Ensemble des entreprises	59,1 %	63,3 %	88,6 %	78,0 %
<i>Entreprise ayant une activité logistique</i>	100,0 %	100,0 %	97,3 %	98,1 %
Préparation de commandes				
Ensemble des entreprises	9,1 %	16,7 %	49,4 %	35,3 %
<i>Entreprise ayant une activité logistique</i>	15,4 %	26,4 %	54,2 %	44,4 %
Transformation de produits				
Ensemble des entreprises	0,0 %	0,0 %	5,1 %	3,1 %
<i>Entreprise ayant une activité logistique</i>	0,0 %	0,0 %	5,6 %	3,9 %

Etablissement juridique des activités de logistique

% d'entreprises dont les activités logistiques sont effectuées...	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	LD e.a. 2025
... au sein du même établissement que le TRM classique	84,6 %	76,9 %	67,1 %	72,4 %
... au sein d'un établissement spécifique	15,4 %	23,1 %	32,9 %	27,6 %

Localisation des activités de logistique

% d'entreprises dont les activités logistiques sont effectuées...	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	LD e.a. 2025
... sur le même site que l'activité TRM	100,0 %	83,3 %	65,3 %	75,4 %
... sur un site proche (même département ou moins de 50 km)	0,0 %	13,8 %	22,1 %	16,4 %
... autre	0,0 %	2,8 %	12,6 %	8,2 %

Passage à quai (< 24 heures)

	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	LD e.a. 2025
% d'entreprises pratiquant le passage à quai (< 24 heures)	40,9 %	65,0 %	82,3 %	71,0 %

Tableau croisé : passage à quai (< 24 heures) et activités de logistique

% d'entreprises ayant une activité Logistique ⁽¹⁾	
		oui	non
... pratiquant le passage à quai (< 24 h.)	oui	60,5 %	9,3 %
	non	15,4 %	14,8 %

⁽¹⁾ Stockage, préparation de commandes, transformation de produits.
Remarque : données brutes, non pondérées par classe d'effectifs.

Annexe 2 : résultats de l'enquête REG EA 2025

Activités de logistique (*autres que le passage à quai, < 24 heures*)

	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	REG e.a. 2025
% d'entreprises déclarant avoir une activité logistique	44,8 %	57,4 %	71,9 %	58,2 %

e.a. = ensemble articulé

Nature de la prestation de logistique (*plusieurs réponses possibles*)

	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	REG e.a. 2025
Entreposage > 24 heures				
Ensemble des entreprises	37,9 %	53,2 %	65,5 %	52,2 %
<i>Entreprise ayant une activité logistique</i>	84,6 %	92,7 %	91,1 %	89,6 %
Préparation de commandes				
Ensemble des entreprises	10,3 %	27,7 %	32,8 %	23,1 %
<i>Entreprise ayant une activité logistique</i>	23,0 %	48,3 %	45,6 %	39,7 %
Transformation de produits				
Ensemble des entreprises	0,0 %	0,0 %	6,3 %	2,4 %
<i>Entreprise ayant une activité logistique</i>	0,0 %	0,0 %	8,8 %	4,1 %

Etablissement juridique des activités de logistique

% d'entreprises dont les activités logistiques sont effectuées...	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	REG e.a. 2025
... au sein du même établissement que le TRM classique	64,3 %	66,7 %	70,4 %	67,2 %
... au sein d'un établissement spécifique	35,7 %	33,3 %	29,6 %	32,8 %

Localisation des activités de logistique

% d'entreprises dont les activités logistiques sont effectuées...	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	REG e.a. 2025
... sur le même site que l'activité TRM	82,0 %	67,8 %	67,2 %	72,8 %
... sur un site proche (même département ou moins de 50 km)	9,0 %	25,0 %	17,2 %	16,0 %
... autre	9,0 %	7,2 %	15,6 %	11,1 %

Passage à quai (< 24 heures)

	0 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	REG e.a. 2025
% d'entreprises pratiquant le passage à quai (< 24 heures)	24,1 %	66,0 %	78,1 %	54,9 %

Tableau croisé : passage à quai (< 24 heures) et activités de logistique

% d'entreprises ayant une activité Logistique ⁽¹⁾		
	oui	non	
... pratiquant le passage à quai (< 24 h.)	oui	48,6 %	14,3 %
	non	12,9 %	24,3 %

⁽¹⁾ Stockage, préparation de commandes, transformation de produits.
Remarque : données brutes, non pondérées par classe d'effectifs.

Annexe 3 : méthodologie des enquêtes LD EA et REG EA

Les enquêtes Longue distance ensemble articulé (LD EA) et Régional ensemble articulé (REG EA) reposent sur le même mode opératoire, mais sur des périodes, des périmètres d'observation et des panels d'entreprises différents.

Fréquence :

Annuelle pour les deux enquêtes.

Période d'enquête :

- 2^{ème} trimestre pour l'enquête REG EA
- 4^{ème} trimestre pour l'enquête LD EA

Les données récoltées sont représentatives de l'année en cours et pas uniquement du trimestre d'interrogation.

Panels d'entreprises interrogées :

Les panels interrogés sont constitués d'entreprises françaises qui effectuent, à titre principal, du transport routier de marchandises générales (lots) pour compte d'autrui, en longue distance (enquête LD EA) et en régional (enquête REG EA).

L'objectif est d'interroger les mêmes entreprises tous les ans (données de panel).

Les entreprises défaillantes, par refus de répondre, cessation, rachat ou liquidation, sont remplacées par des entreprises dites « sosies » en termes de taille et d'activité.

	LD EA 2025	REG EA 2025
Taille du panel d'enquête	201	170
Entreprises communes aux 2 panels	24	
Taux de réponses	80,6 %	82,4 %
Taux de fidélisation / 2024	87,3 %	88 %

Les deux panels sont stratifiés par classe d'effectifs salariés. Le poids relatif de chaque classe est proportionnel à sa contribution au chiffre d'affaires des entreprises des sous-secteurs 4941B (transports routiers de zone courte) et 4941A (transports routiers de fret interurbains).

Unité et champ d'observation :

L'unité d'observation des enquêtes REG EA et LD EA est le parc des ensembles articulés tracteurs *gazole* + semi-remorques 44 tonnes exploités en longue distance (enquête LD EA) et en régional (enquête REG EA) et non l'ensemble du parc des entreprises interrogées. Les autres véhicules de l'entreprise (porteurs, VUL) ne sont pas enquêtés

Le périmètre **longue distance** est défini ici comme les transports, nationaux ou internationaux, dont les contraintes d'exploitation rendent impossible ou aléatoire le retour journalier du conducteur à son domicile.

Le périmètre **régional** est défini ici comme l'ensemble des transports dont les conditions d'exploitation permettent le retour journalier du conducteur à son domicile.

Le **Comité National Routier** est l'observatoire économique français du marché des transports routiers de marchandises et de voyageurs. A ce titre, il produit des référentiels de coûts et de conditions d'exploitation, ainsi qu'un ensemble d'indices d'évolution de coûts, dont les indices gazole et GNV, utilisés dans le cadre de l'indexation légale des prix de transport sur les prix des énergies de propulsion.

Les nombreux indices proposés, ainsi que les outils numériques d'aide à la création de formules personnalisées, permettent aux professionnels de réviser aisément les tarifs de toutes les prestations du transport routier et de la logistique.

Le CNR procède également à des analyses économiques, à son initiative ou sur demande du ministère chargé des Transports. Celles-ci portent sur des segments particuliers d'activité ou sur l'impact de nouvelles réglementations techniques, sociales ou liées aux politiques de développement durable.

Sur le plan européen, le CNR réalise des études détaillées sur le secteur de transport routier de marchandises dans une vingtaine de pays de l'UE, tant à l'Ouest (Allemagne, Pays-Bas, Espagne, etc.), qu'à l'Est (Pologne, Roumanie, Hongrie, etc.). Ces études réunissent des informations, souvent rares, notamment sur les conditions et les coûts d'exploitation des véhicules, sur le temps de travail, les conditions d'emploi et la rémunération des conducteurs. L'objectivité des travaux du CNR, supervisés par un Conseil scientifique indépendant des transporteurs, est aujourd'hui reconnue par tous les acteurs du marché des transports routiers de marchandises et de voyageurs, ainsi que par les institutions françaises et européennes, qui utilisent l'ensemble de ses travaux. Les informations du CNR sont en accès libre sur son site internet : www.cnr.fr.